Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260226-D20260226_01-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 20 h
15	15

Date de la convocation
20 février 2026
Nombre de pouvoirs
0
Numéro de la délibération
2026-01

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du jeudi 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 février 2026, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 20h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, M. Stéphane PAUTONNIER, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON, Mme Nathalie RABALLAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Georges COURTOUX, Mme véronique LACONCHE.

Etait absent excusé à 20h00 ayant donné procuration :

Etait absent excusé à 20h00 :

M. Dominique BOSSERAY a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

2026-01 Demandes de subventions 2026

➢ **Monsieur le Maire présente les demandes de subventions pour l'année 2026 :**

Nom de l'association	Année 2026	Observations
Sporting-Club - Landéan	2 500 €	au titre de l'année 2026
TC2L Laignelet-Landéan	1 500 €	au titre de l'année 2026
Les 3 P événements – Landéan	300 € pour la course	au titre de l'année 2026
Comité des Fêtes	150 €	au titre de l'année 2026
Entente Parigné-Landéan	2 100 €	au titre de l'année 2026
Office cantonal d'animation sportive La Chapelle-Janson	4 469.50 €	1277 hab x 3,50 € = 4 469.50 € au titre de l'année 2026
Société d'agriculture Fougères-Nord	766.20 €	1277 hab x 0.60 € = 766.20 € au titre de l'année 2026
ADMR - Fleurigné	1 277 €	1277 hab x 1 € = 1 277 € au titre de l'année 2026
CLIC Haute Bretagne - Maen Roch	947.53 €	1277 hab x 0,742 € = 947.53 au titre de l'année 2026
Familles rurales – Chartres de Bretagne	9 570.70 €	BP 2026 prévisionnel
Prévention routière Saint Grégoire	50.00 €	au titre de l'année 2026
FGDON 35 – Rennes	400.00 €	au titre de l'année 2026
France Adot 35 - Rennes	50.00 €	au titre de l'année 2026
OGEC de Landéan	9 896 €	pour le déficit cantine et garderie de l'Ecole Notre Dame de LANDEAN

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260226-D20260226_01-DE

Nom de l'association	Année 2026	Observations
OGEC de Landéan	6 € / élève Scolarisé à l'école de Landéan	Pour les festivités de Noël 2026
Chambres des Métiers, Maisons Familiales Rurales, lycées techniques sollicitant une subvention de fonctionnement pour les enfants de Landéan fréquentant ces établissements. La demande de subvention sera présentée par l'établissement.	30 €/élève	au titre de l'année scolaire 2025-2026
Ecoles, collèges, lycées, MFR sollicitant une subvention pour les élèves habitant Landéan, scolarisés dans une autre commune et participant à une classe de découverte dont la durée sera supérieure à 3 jours. La demande de subvention sera présentée par l'établissement.	15 €/élève	au titre de l'année scolaire 2025-2026
Ecoles élémentaires sollicitant une subvention pour les élèves habitant de Landéan, fréquentant une classe d'intégration scolaire et participant à une classe de découverte dont la durée sera supérieure à 3 jours. La demande de subvention sera présentée par l'établissement.	90 €/élève	au titre de l'année scolaire 2025-2026

Après en avoir délibéré par 15 voix, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'allouer les subventions figurant dans le tableau ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Des crédits seront inscrits à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé », en dépenses de fonctionnement, au budget primitif 2026 de la Commune.

Dominique BOSSERAY
Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Landéan,
Le 26 février 2026,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDÉAN
35133